

PROCES VERBAL

réunion de bureau du 8 décembre 2011

PARTICIPANTS

Présents : Maurice Langry, Bernard Bruche, Christian Delobelle, Maurice Pellequer, André Prieur, Yannick PETIT,

Excusés : Yvette DOUSSOT étant excusée.

Cette réunion a été suivie de la commission sportive et Calendrier

Informations

Le président informe les membres du bureau que le pôle est devenu un Centre d'entraînement régional et des conséquences dues à cette reconnaissance.

Si des subventions ont été obtenues, les tenues des jeunes vont devoir changer, la mesure peut être différée.

Il est souhaité que les jeunes suivent la filière, notamment en passant par l'INSEP

Fonctionnement du comité Régional

La charge de travail en matière comptable étant très importante le président propose la réorganisation suivante :

- La secrétaire passe les écritures comptables relatives aux paiements effectués dans le logiciel
- Le trésorier continue à effectuer les dépenses et à surveiller la tenue de la comptabilité.
- Philippe Letartre, ancien trésorier, effectuera la liaison entre la comptabilité et le bilan
- Le Président et le secrétaire général conservent la gestion du budget
- Le secrétaire Général sera le médiateur lorsqu'il y aura des litiges sur les paiements (retard, paiement estimé erroné) et quel que soit le type de dépenses.

Demande de numéro d'agrément

Pour être Centre de formation un enregistrement est nécessaire. Le Comité Régional Ile de France est la seule ligue qui ne soit pas centre de formation. La reprise des démarches antérieures en ce sens, interrompues par les changements de présidence, est entérinée .

Nîmes

Le bureau accepte la prise en charge du CTSR à Nîmes selon des directives données par le Président en matière de plafond de dépenses. Les déplacements seront effectués à frais partagés avec [l'Elu du Comité Président de la Commission POLE](#) et représentant du Cogetarc. Ces deux représentants auront pour objectif de trouver des sponsors, notamment pour le pôle. Ils feront un rapport d'activité au bureau dès leur retour.

Annulation d'une décision

Dans la mandature précédente un arbitre membre de la CNA avait été suspendu de ses fonctions d'arbitre formateur dans des conditions discutables. Une sanction de ce type ne peut pas être définitive. Le bureau décide de la lever. En conséquence cet arbitre pourra rejoindre le corps des arbitres formateurs.

Quotas

Il est demandé à ce que soit définie les quotas pour 2012 en respectant les éléments suivants :

Régional salle :

Compte tenu du faible nombre de places pour les adultes, les bare bow Adultes tireront en même temps que les jeunes. Cette mesure sera revue pour 2013 en fonction du nombre de places disponibles sur les deux compétitions.

Le nombre d'arbitres est fixé à 4.

Parcours :

les régionaux sont ouverts aux tireurs ayant réalisé trois tirs. Le nombre de places ouvertes est limité à

- 96 pour la discipline « Campagne »
- 100 pour le nature.
- Pour les autres disciplines les quotas sont inchangés.

DR

Les DR ne seront mises en place que s'il y a au moins 10 équipes dans la discipline. En 2012 (pour 2013) la date de dépôt des équipes sera fixée au 30 novembre 2012.

Demande de la commission parcours

La commission parcours demande à ce qu'une formation puisse être réalisée avec un diplômé désigné. Compte tenu du statut de cette personne le Président se rapprochera du CTSR. Le bureau accepte de payer 4 séances de 2 heures pour cette préparation qui servira à désigner les équipes pour l'Open de France.

A ce sujet il a été rappelé que cette compétition avait un coût important et qu'il n'est pas prévu une augmentation forte du budget actuel. La région n'engagera pas plus de 2 équipes.

Discussions sur les licences

Une note a été remise concernant la tarification des licences.

Celle-ci, engageant les recettes du comité, va faire l'objet d'un complément d'étude avant d'être discutée en Comité Directeur.

Tarif des arbitrages :

Le bureau confirme l'avis de la commission arbitre : « une nocturne est une compétition commençant après 18h30 ou se terminant après 21 heures »